

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 094/2023

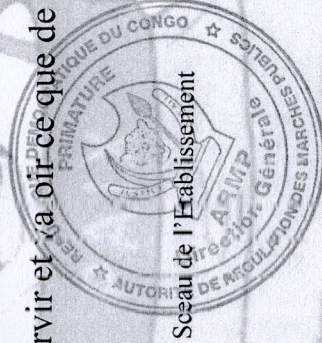
A LA SOCIETE NEW ELECTRONIC Sarl

Après avoir reçu le contrat n° 010/CGPMP-CENI/MF/2022, conclu avec la CENI, pour un montant total hors taxe de dollars américain deux cent quinze mille cinq cent vingt (USD 215 527) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains mille cinq cent huit, soixante neuf centimes (USD 1 508,69).

Fait à Kinshasa, le 12/06/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L. YUMBA

Directeur Général a.i